



HORIZON



Echos sur la rade

MARITIME

*Lettre d'information n°5
Juillet 2020*

PORT DE LA DARSE / PORT DE LA SANTÉ
43° 42',0 N - 007° 18',6 E / 43° 42',2 N - 007° 18',7 E



ÉDITO

L'automne 2019 a été marqué par trois épisodes météorologiques intenses qui ont touché nos ports. Les éléments se sont déchainés entraînant des dégâts sur les infrastructures portuaires et sur certains navires. Les phénomènes autrefois exceptionnels sont de plus en plus fréquents et imposent à tous une vigilance renforcée. Je tiens à remercier les agents portuaires qui ont dû agir à maintes reprises pour écoper, pomper, sauver du naufrage certains navires, ré-amarrer, ramener à leur poste de stationnement d'autres embarcations en difficulté. A l'horizon de la période estivale, Xavier Beck, président du conseil portuaire, présentera lors des prochaines instances les travaux rendus nécessaires pour remettre en état les installations dégradées par les intempéries.

Avec l'arrivée des beaux jours, les ports de la Darse et de la Santé font peau neuve. Cette édition fait le point sur les nombreux travaux engagés sur les infrastructures portuaires.

Les ports de Villefranche-sur-Mer se sont également fait une beauté sur le web : depuis le 27 janvier 2020, un nouveau site internet permet aux visiteurs comme aux plaisanciers de retrouver en quelques clics toute l'actualité des ports.

Enfin, si la rade de Villefranche-sur-Mer est connue pour son paysage escarpé et ses vues à couper le souffle sur la Méditerranée, elle est également reconnue à l'international pour la richesse de sa faune planctonique qui attire un nombre important d'espèces sous-marines à l'instar de la grande nacre *pinna nobilis* qu'il nous faut impérativement protéger.

A ce titre, ce numéro revient également sur le prix GREEN Deal que j'ai eu l'honneur de remettre, lors des 10 ans des Trophées Plan Climat Energie, à l'Institut de la Mer de Villefranche-sur-Mer pour son action au service de la préservation du monde marin.

Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes

PORTRAITS DES AGENTS PORTUAIRES



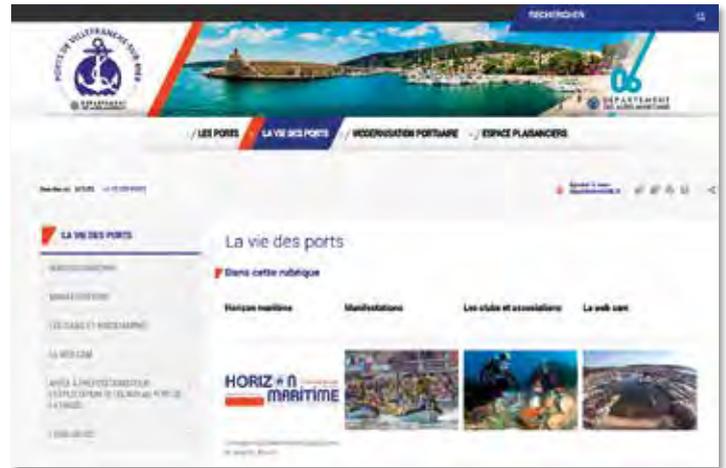
La police portuaire est assurée par 7 surveillants de port sous les ordres du commandant des ports, **Franck JEREZ**. Les surveillants de port ont pour missions de faire appliquer le règlement particulier de police et les différentes réglementations applicables sur la zone portuaire : ils régulent le trafic des navires sur le plan d'eau, enregistrent les mouvements d'entrée et de sortie, placent les navires sur les postes d'amarrage, s'assurent du respect des règles d'amarrage des bateaux, vérifient les dossiers administratifs des équipages et des bateaux. À ce titre, ils sont compétents pour établir des procès-verbaux d'infractions et de constats.

Ils assurent la conservation du domaine public (plan d'eau et terre-pleins) : ils vérifient que les navires sont en bon état d'entretien, de navigabilité, de flottabilité et de sécurité, qu'ils ne causent aucun dommage aux ouvrages portuaires, à l'environnement ou à d'autres bateaux.

Ils contrôlent et constatent le bon respect du plan de réception et de traitement des déchets et les mesures prises pour l'exécution des travaux dans le port, etc...

Ils assurent ainsi les pouvoirs de police indispensables à une bonne gestion et à une bonne exploitation des ports dans le respect des droits et obligations de chaque usager.

UN SITE INTERNET AU SERVICE DE TOUS !



Ouvert depuis le 27 janvier 2020, ce site regroupe de nombreuses informations sur les ports, leur patrimoine, les travaux en cours et projetés, les manifestations organisées par les associations et clubs. Il dédie également un espace aux plaisanciers permettant un accès direct au règlement intérieur des ports, aux tarifs, au règlement particulier de police et à des conseils de bonne pratique.

Bonne navigation !



INFOS PRATIQUES

Depuis le 1^{er} mars 2020, l'activité d'immatriculation des navires de plaisance est gérée pour les Alpes-Maritimes et le Var par une entité unique : le pôle interdépartemental de l'immatriculation des navires de plaisance, situé à Toulon, au sein de la Direction départementale des Territoires et de la Mer du Var.

Ainsi, la mutualisation des compétences d'instruction et de délivrance des cartes de circulation au sein d'une structure unique garantit un traitement homogène et efficient des demandes d'immatriculation.

Une aide et une écoute apportées aux usagers : le pôle interdépartemental a été conçu pour faciliter les démarches des usagers et les accompagner dans l'utilisation du portail plaisance.

Une plaquette d'information est disponible en capitainerie ou directement sur le site de la DDTM 83 :

<http://www.var.gouv.fr/immatriculation-plaisance-a2597.html>

" La mer est un espace de rigueur et de liberté "

Victor Hugo

« PORTS PROPRES » LA CERTIFICATION

La rade de Villefranche, territoire d'activités économiques essentielles, possède un patrimoine environnemental exceptionnel. Conscient de cette responsabilité, la régie des ports départementaux a décidé d'inscrire les activités de la Darse et de la Santé, dans une démarche écoresponsable exemplaire. Les actions menées dès 2018 ont permis d'obtenir en 2019 la certification « Ports propres* ».

Le 20 mai 2020, un second audit a permis de confirmer la certification « Ports propres » et d'y ajouter la certification « Ports propres actifs en biodiversité » sur la base de premières actions :

- mise en place de 69 nurseries à poissons à la Darse ;
- installation de composteurs en lien avec les points propres ;
- traitement des espaces verts sans pesticides ni produits phytosanitaires.

* Certification « Ports propres » : cela signifie la mise en place et l'application d'une réglementation qualité, sécurité, environnement exemplaire (QSE), la lutte contre toutes les pollutions, le développement interne du principe de l'amélioration continue (plans d'actions, formations internes, gestion durable des déchets...).



IL FAUT SAUVER LA PINNA NOBILIS !



Ce bivalve géant peut atteindre des tailles records avec ses 1 m 30 pour les plus grands spécimens découverts en rade. Mais une épidémie massive apparue en 2016 aux Baléares a décimé toutes les colonies de grandes nacres. C'est un protozoaire du genre Haplosporidium qui attaque le système digestif du coquillage.

En novembre dernier, une prospection archéologique effectuée en rade de Villefranche par les plongeurs d'Anao, l'aventure sous-marine, a cependant permis de découvrir 4 jeunes nacres encore vivantes. Une observation rare dans la région et qui a intéressé les scientifiques. Marqués précisément grâce à l'utilisation du GPS, ces points sont alors transmis aux chercheurs locaux afin qu'ils les intègrent dans leurs bases de données. Au départ du port départemental de la Darse, une opération de recensement est organisée début décembre. 3 nacres sur 4 sont retrouvées, photographiées et mesurées par une équipe dirigée par la scientifique Virginie Raybaud, maître de conférence, laboratoire Ecoséas, à l'Université Côte d'Azur. Ces jeunes nacres miraculeuses seront régulièrement étudiées afin de constater si elles ont survécu à cette épidémie meurtrière.

REMISE DES TROPHÉES DU PLAN CLIMAT ÉNERGIE

L'IMEV récompensé !

Au service de la recherche marine, l'Institut de la Mer de Villefranche (IMEV) est mondialement connu avec des retombées scientifiques et médiatiques exceptionnelles pour le rayonnement de la Côte d'Azur. C'est pour cela que dans le cadre du plan climat, le prix Green Deal a été décerné à ce laboratoire d'excellence en matière de recherche sur le changement climatique. Le Département des Alpes-Maritimes apporte un soutien financier important notamment pour la construction d'un bâtiment réalisé dans le cadre des projets État-Région.





PORTS DÉPARTEMENTAUX

LA REPRISE EN RÉGIE, 2 ANS D'ACTION !

Depuis 2018, les ports sont gérés directement par le Département des Alpes-Maritimes, une régie à autonomie financière a été créée en ce sens. Elle compte 17 agents engagés au service des plaisanciers et des acteurs économiques présents sur les ports.

Chaque année ce sont plus d'un million d'euros qui sont investis dans la modernisation des infrastructures portuaires et leur remise à niveau, tant au niveau du plan d'eau, des terre-pleins que du riche patrimoine bâti.

L'outillage portuaire n'est pas oublié avec le remplacement des dispositifs d'amarrage et des matériels de manutention.

Ces actions se poursuivent avec un programme de renouvellement des pontons flottants, le remplacement du ponton F et la rénovation du restaurant dit du Club de la Mer.



Locaux poubelles



Bornes Quai de la Corderie



Dépose des mâts d'éclairage obsolètes et mise en place d'une signalétique en tête de panne



Et aussi la réalisation de votre lettre d'information, présentée ici par Xavier Beck, Premier Vice-président en charge de la régie des ports à Christophe Trojani, Maire de Villefranche-sur-Mer



Réfection du mur de soutènement du chemin du Lazaret



Quai d'avitaillement



Reprise de la structure de la jetée suite aux intempéries



Jetée : réfection des calades et électricité

Avant



Capitainerie, maison du gardien : rénovation du bâtiment et de certains locaux et sanitaires plaisanciers



Rénovation du quai René-Portes, y compris réseaux électriques et eau potable, revêtements de sol

Après

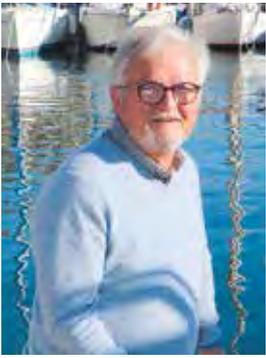


Ravalement du Club de la Mer



Mais aussi : remplacement des bornes de distribution de la panne C, amélioration de la circulation et du stationnement, vidéosurveillance, étanchéité du Bât. A





RENCONTRE AVEC UN PLAISANCIER

Un nouveau président pour la Yole de Villefranche

Cet ancien consultant en formation d'entreprise mais également marin au sein de la Marine nationale est originaire de Toulon. A 66 ans, Joël Lurienne prend la barre de cette association qui fêtera cette année ses 20 ans. Amarrée au port de la Darse, cette superbe yole de

Bantry, construite entièrement en bois, est la réplique historique d'un canot d'état-major français du 18e siècle. Depuis 2008, elle est labellisée Bateau d'intérêt patrimonial et la Yole est reconnue comme association d'intérêt général.

Je suis très fier de cette présidence. Je continuerai à perpétuer la grande tradition de la Yole, l'ambiance sympathique et sportive qui a régné durant ces deux décennies. Mais il faut dès à présent assurer sa relève avec des jeunes et des rameurs passionnés. Notre programme 2020 est exceptionnel avec de nombreuses manifestations qui mettront nos activités, notre yole, notre pavillon villefranchois et notre équipage à l'honneur sur les flots de la Méditerranée.

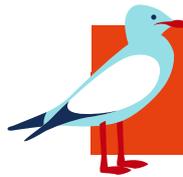
La Yole c'est 11,64m de long pour 10 rameurs, 1 chef de bord, 1 brigadier et 2 personnes embarquées à la rame ou à la voile. Longue vie à ce navire d'exception ! www.yolevillefranche.com



La petite histoire

Bravo l'artiste !

Serge Mezailles est discret sur les quais du port royal de la Darse. Mais ses coups de pinceau restent mémorables et appréciés de tous par leur finesse. Cet artiste vient de réaliser, entre autres, en acrylique et en relief, une série de sujets à thème sur les bancs en bois du port de la Darse. Un hommage à René Portes avec la représentation d'une colombe. Un voilier à la mémoire de Joseph Masnata et plus récemment à notre ami Alex Serra avec la réalisation du célèbre cuirassé français *Richelieu* dont il était un des valeureux marins embarqués. Bravo à cet artiste de talent !



NOS PÊCHEURS VILLEFRANCHOIS TIENNENT LA BARRE !

Il ne faut pas oublier nos traditionnels pêcheurs professionnels qui durant le confinement, à l'instar du 1^{er} Prud'homme du canton, Jean-Paul ROUX, ont continué à pêcher afin de satisfaire par des produits locaux leur clientèle fidèle. Ils ont ramené dans leurs filets pélamides, sars, chapons, daurades, calmars, seiches, murènes... et surtout de magnifiques et impressionnants barracudas pêchés dans la rade. La pêche professionnelle est aussi une histoire de famille. Tous les jours, sauf les dimanches et les lundis, sur la place de la Paix au village et quai Courbet au port de la Darse, les étals familiaux sont toujours fournis de prises d'une fraîcheur exceptionnelle. « *Durant ces deux mois de confinement et une météo printanière, le poisson a pu retrouver plus de calme, moins de bruit, aucun bateau sur l'eau. Tout près du bord, on a pu découvrir des espèces rares comme notamment des espadons voiliers et autres dauphins. Mais deux mois ne suffisent malheureusement pas à la Méditerranée pour se refaire une santé...* »



Louis ROUX et ses fils, Damien et Loïc



LARGUER LES AMARRES POUR LE GRAND LARGE

Depuis le samedi 20 juin, la société AMV a repris ses traditionnelles sorties en mer. Au programme : la rencontre au large avec dauphins, rorquals, cachalots, tortues marines... Et bien d'autres splendeurs de la Méditerranée.

Des promenades en mer en direction de la Principauté de Monaco, la découverte de la presqu'île de Saint-Jean-Cap-Ferrat et bien entendu la rade de Villefranche-sur-Mer sont également au menu de ces sorties.

Réservations : 04.93.76.65.65 ou 06.01.33.42.68

amv-sirenes.com - amv.sirenes@wanadoo.fr



RETOUR SUR LE CONFINEMENT

Dès le 15 mars 2020, après les annonces gouvernementales, les ports de Villefranche-sur-Mer ont été fermés à la navigation extérieure, sauf exceptions. Le service des ports et ses agents ont été confinés et le plan de continuité d'activité du Conseil départemental a été mis en œuvre le 16 mars. Ainsi, une partie des agents portuaires ont été placés en télétravail tandis qu'un surveillant de port et un agent d'accueil ont continuellement été présents sur site. La surveillance des plans d'eau, de l'état des navires et quelques menues réparations ont ainsi pu être assurées. En capitainerie, un accueil téléphonique a été mis en place et la gestion des contrats et demandes de service s'est poursuivie.

Ensuite, dès la mi-avril, des protocoles sanitaires ont été rédigés et validés par les coordonnateurs hygiène et sécurité avec la dotation de matériel de protection pour la sécurité sanitaire des agents et du public. Ainsi, une activité partielle a pu redémarrer avec la mise en place d'un accueil sur rendez-vous, la reprise des grutages et

surtout, la préparation des plans d'eau pour la saison estivale. À partir du 11 mai puis progressivement jusqu'au 2 juin, le service a repris quasi intégralement et la navigation de plaisance a de nouveau été pleinement autorisée.

Après cette période, c'est avec plaisir que les agents portuaires accueillent de nouveau l'ensemble des plaisanciers et autres usagers et professionnels maritimes, dans le strict respect des mesures sanitaires qui s'imposent encore.

Toutefois avant de reprendre la mer, il est bon de rappeler que le port de plaisance est un lieu de départ en navigation, de vie, de rencontre et d'échanges. C'est avant tout un lieu de promenade, de loisirs et de plaisir... Si nous voulons qu'il le reste, ensemble, engageons-nous ! La crise sanitaire que nous traversons nous conduit à rester vigilants.

Protégez-vous et protégeons-nous !



ÇA S'EST PASSÉ

Le Combat naval fleuri était grandiose !

Le spectacle était paradisiaque pour le Combat naval fleuri organisé par la municipalité de Villefranche-sur-Mer et la présence sur les eaux de vingt-deux pointus magnifiques de l'ABPV. Une ambiance festive, des groupes musicaux endiablés, des pointus magnifiquement décorés, des équipages costumés et des tonnes de fleurs distribuées au nombreux public amassé sur les quais du port départemental de la Santé. Une fois encore tous ces passionnés ont animé cette fête maritime unique qui s'est déroulée dans des conditions idéales. Bravo à tous et à l'année prochaine !



La gouvernance

Le Conseil d'exploitation de la régie des ports et le Conseil portuaire se sont déroulés le 9 décembre 2019 autour de Xavier Beck, premier vice-président du Conseil départemental. L'occasion d'établir un bilan de l'activité portuaire en 2019, des travaux en cours et projetés et de présenter les modifications au règlement intérieur et aux tarifs apportées pour l'année 2020. Ils se réuniront à nouveau le 10 juillet 2020.

AGENDA

Samedi 28 août

Grande fête des plaisanciers, organisée par la Régie des ports départementaux, tout autour du bassin de Radoub.

Soirée musicale, projections et repas festif en présence de nombreuses personnalités du monde de la mer.

Renseignements à la capitainerie du port de la Darse.



Retour à la sérénité
pour les abeilles de la capitainerie



Une baleine au large



Un dauphin au large de la rade



Un martin-pêcheur sur un bateau - © JL Pagnini



VU AU LARGE



Un rorqual au large de la rade

Contact

Service des ports : portvillefranchedarse@departement06.fr
Tel : 04 89 04 53 70 - www.ports-villefranche.departement06.fr

www.departement06.fr

#AlpesMaritimes @ DEPARTEMENT06

UNE LETTRE D'INFORMATION RÉDIGÉE POUR

VOUS
AVANT
TOUT!

PAR LE DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES